

DEPARTEMENT des **C**OMPETITIONS
PV N°30 SEANCES DES 04 ET 09 AVRIL 2019

Membres présents :

Messieurs :

AZIZI ABDELHAMID.....Président

MAHMOUD AZOUZ.....Membre

SEANCE OUVERTE A 16 H 30

01/ Courrier.

02/ Etude des Affaires

03/ Programmation des rencontres du championnat seniors de division régionale1. (*29ème Journées)

04/ Programmation des rencontres du championnat seniors de division régionale2 (G : A & B). (*29ème Journées)

05/ Programmation des rencontres Retards des championnats de jeunes (U14 & U15) Niveau 01)

06/ Programmation des rencontres Retards des championnats de jeunes (U15-U17 & U19) Niveau 01 & 02 G; 01 à 05

07/ Divers

DELIBERATIONS

1/ Courrier :

Fax relatifs à la programmation des rencontres

02/ Etude des Affaires :

AFFAIRE N°72 / Rencontre «U15»

NRB ACHIR- OB MEDJANA

Journée du VENDREDI 08 MARS 2019

Rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipes (U15) du NRB ACHIR.

Attendu, que l'équipe (U15) du NRB ACHIR ne s'est pas présentée au lieu et horaire fixés de la rencontre.

Par ces motifs, le D.C. décide :

Matches perdu par forfait à l'équipe (U15) du NRB ACHIR et attribue le gain à l'OB MEDJANA.

Une amende de trente mille dinars (30.000 DA) est infligée à l'équipe (U15) du NRB ACHIR. (ART N° 52 des R/G)

NRB ACHIR (U15) 00 Point 00 But

OB MEDJANA (U15) 03 Points 03 Buts

=====OCCCCCCCC=====

AFFAIRE N°73 / Rencontre «U19»

M BOU SAADA- NRBS OUAMAA

Journée du VENDREDI 08 MARS 2019

Rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipes (U19) du NRB SOUAMAA.

Attendu que l'équipe (U19) du NRB SOUAMAA ne s'est pas présentée au lieu et horaire fixés de la c rencontre

Par ces motifs le D.C. décide :

Matches perdu par forfait à l'équipe (U19) du NRB SOUAMAA et attribue le gain au M BOU SAADA.

Une amende de trente mille dinars (30.000 DA) est infligée à l'équipes (U19) du NRB SOUAMAA. (ART N° 52 des R/G)

M BOU SAADA (U19) 03 Points 03 Buts

NRB SOUAMAA (U19) 00 Point 00 But

=====OCCCCCCCC=====

AFFAIRE N° 74 / Rencontres «U15 &U17»

M BOU SAADA- NRB SOUAMAA

Journée du SAMEDI 09 MARS 2019

Rencontres n'ont pas eu lieu suite à l'absence des équipes (U15 & U17) du NRB SOUAMAA

Attendu, les équipes (U15 &U17) du NRB SOUAMAA ne se sont pas présentées aux lieu et horaires fixés des rencontres

Par ces motifs, le D.C. décide

Matches perdus par forfait aux équipes (U15 &U17) du NRB SOUAMAA et attribue le gain au M BOU SAADA.

Une amende de trente mille dinars (30.000 DA) est infligée à chacune des catégories (U15&U17) au club du NRB SOUAMAA (ART N° 52 des R/G)

M BOU SAADA (U15&U17) 03 Points 03 Buts

NRB SOUAMAA (U15&U17) 00 Point 00 But

=====OCCCCCCCC=====

AFFAIRE N° 75 / Rencontre «U19»

NRBS OUAMAA- WRB CHELEL

Journée du VENDREDI 15 MARS 2019

Rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe (U19) du NRB SOUAMAA.

Attendu que l'équipe (U19) du NRB SOUAMAA ne s'est pas présentée au lieu et horaire fixés de la rencontre

Par ces motifs, le D.C. décide :

Matches perdu par forfait à l'équipe (U19) du NRB SOUAMAA et attribue le gain au WRB CHELEL.

Une amende de trente mille dinars (30.000 DA) est infligée à l'équipe (U19) du NRB SOUAMAA. (ART N° 52 des R/G)

NRB SOUAMAA (U19) 00 Point 00 But

WRB CHELEL (U19) 03 Points 03 Buts

=====OCCCCCCCC=====

AFFAIRE N° 76 / Rencontre «U15»

AS BORDJ GHDIR – IRB BERHOUM.

Journée du MARDI 19 MARS 2019

Rencontre n'a pas eu lieu suite à l'arrivée tardive de l'équipe (U15) de l'IRB BERHOUM.

* Vu, la feuille de match

* Vu, le rapport de l'officiel "Arbitre" présent.

* Vu, les pièces versées au dossier

Attendu que l'arbitre signale l'arrivée tardive de l'équipe (U15) de l'IRB BERHOUM.

Attendu que la rencontre suivante (U17) à eu lieu.

Par ces motifs le D.C décide :

Match perdu par pénalité à l'équipe à l'équipe (U15) de l'IRB BERHOUM et en attribue le gain à l'AS BORDJ GHDIR.

AS B/GHDIR (U15) 03 Points 03 Buts

IRB BERHOUM (U15) 00 Point 00 But

=====OOCCECCCE=====

AFFAIRE N° 77 / Rencontre «U15»

URB BOUCHAGROUNE – M RAS EL MIAAD.

Journée du MARDI 19 MARS 2019

Rencontre n'a pas eu lieu suite à l'arrivée tardive de l'équipe (U15) du M RAS EL MIAAD.

* Vu, la feuille de match

* Vu, le rapport de l'officiel "Arbitre" présent.

* Vu, les pièces versées au dossier

Attendu que l'arbitre signale l'arrivée tardive de l'équipe (U15) du M RAS EL MIAAD.

Attendu que la rencontre suivante (U17) à eu lieu.

Par ces motifs le D.C décide :

Match perdu par pénalité à l'équipe (U15) du M RAS EL MIAAD et en attribue le gain à l'URB BOUCHAGROUNE.

URB BOUCHAGROUNE (U15) 03 Points 03 Buts

M RAS EL MIAAD (U15) 00 Point 00 But

=====OOCCECCCE=====

AFFAIRE N° 78 / Rencontre «U19»

OB MEDJANA- IRB KHELIL

Journée du VENDREDI 22 MARS 2019

Rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe (U19) de l'IRB KHELIL.

Attendu que l'équipe (U19) de l'IRB KHELIL ne s'est pas présentée au lieu et horaire fixés de la rencontre

Par ces motifs le D.C. décide :

Match perdu par forfait à l'équipe (U19) de l'IRB KHELIL et attribue le gain à l'OB MEDJANA.

Une amende de trente mille dinars (30.000 DA) est infligée à l'équipes (U19) de l'IRB KHELIL. (ART N° 52 des R/G)

IRB KHELIL (U19) 00 Point 00 But

OB MEDJANA (U19) 03 Points 03 Buts

=====OOCCECCCE=====

AFFAIRE N° 79 / Rencontre «U19»

ESB GHILASSA- CRB RAS EL AIOUNE

Journée du VENDREDI 22 MARS 2019

Rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe (U19) du CRB R.E.AIOUNE.

Attendu que de l'équipe (U19) du CRB R.E.AIOUNE ne s'est pas présentée au lieu et horaire fixés de la rencontre

Par ces motifs le D.C. décide :

Match perdu par forfait à l'équipe (U19) du CRB R.E.AIOUNE et attribue le gain à l'ESB GHILASSA.

Une amende de trente mille dinars (30.000 DA) est infligée à l'équipe (U19) du CRB R.E.AIOUNE. (ART N° 52 des R/G)

ESB GHILASSA (U19) 03 Points 03 Buts

CRB R.E.AIOUNE (U19) 00 Point 00 But

=====OOCCECCCE=====

AFFAIRE N° 80 / Rencontre «U19»

WRB CHELEL- ESS AIN LAHDJEL

Journée du VENDREDI 22 MARS 2019

Rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe (U19) de l'ESS AIN LAHDJEL.

Attendu que l'équipe (U19) de l'ESS AIN LAHDJEL ne s'est pas présentée au lieu et horaire fixés de la c rencontre

Par ces motifs le D.C. décide :

Match perdu par forfait à l'équipe (U19) de l'ESS AIN LAHDJEL et attribue le gain au WRB CHELEL.

Une amende de trente mille dinars (30.000 DA) est infligée à l'équipes (U19) de l'ESS AIN LAHDJEL (ART N° 52 des R/G)

WRB CHELEL (U19) 03 Points 03 Buts

ESS AIN LAHDJEL (U19) 00 Point 00 But

=====OOCCECCCE=====

AFFAIRE N° 81 / Rencontre «U19»

CRB EL HAMADIA- CRB RAS EL AIOUNE

Journée du VENDREDI 22 MARS 2019

Rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe (U19) du CRB R.E.AIOUNE.

Attendu que l'équipe (U19) du CRB R.E.AIOUNE ne s'est pas présentée au lieu et horaire fixés de la c rencontre

Par ces motifs le D.C. décide :

Match perdu par forfait à l'équipe (U19) du CRB

R.E.AIOUNE et attribue le gain au CRB EL HAMADIA.

Une amende de trente mille dinars (30.000 DA) est infligée à l'équipes (U19) du CRB R.E.AIOUNE. (ART N° 52 des R/G)

CRB EL HAMADIA (U19) 03 Points 03 Buts

CRB R.E.AIOUNE (U19) 00 Point 00 But

=====OOCCECCCE=====

AFFAIRE N° 82 / Rencontre «U19»

CRB BOUCHAGROUNE - CRB NGAOUS

Journée du SAMEDI 23 MARS 2019

Rencontre n'a pas eu lieu suite au nombre de joueurs de l'équipe U19 présenté par le club du CRB NGAOUS.

* Vu, la feuille de match

* Vu, le rapport de l'officiel "Arbitre" présent.

Attendu que l'équipe U19 du CRB NGAOUS s'est présentée sur le terrain avec un effectif de sept (07) joueurs

Par ces motifs le D.C. décide

Match perdu par pénalité à l'équipe U19 du CRB NGAOUS et attribue le gain au CRB BOUCHAGROUNE.

Une amende de cinq mille dinars (5.000 DA) est infligée au club du CRB NGAOUS (ART N°49 des R/G jeunes)

CRB BOUCHAGROUNE (U19) 03 Points 03 Buts

CRB NGAOUS (U19) 00 Point 00 But

=====OOCCECCCE=====

AFFAIRE N° 83 / Rencontre «U19»

USC EL OUTAYA – US TOLGA

Journée du SAMEDI 23 MARS 2019

Rencontre n'a pas eu lieu suite au nombre de joueurs de l'équipe U19 présenté par le club de l'USC EL OUTAYA.

* Vu, la feuille de match

* Vu, le rapport de l'officiel "Arbitre" présent.

Attendu que l'équipe U19 de l'USC EL OUTAYA s'est présentée sur le terrain avec un effectif de sept (07) joueurs

Par ces motifs le D.C. décide

Match perdu par pénalité à l'équipe U19 de l'USC EL OUTAYA et attribue le gain à l'US TOLGA.

Une amende de cinq mille dinars (5.000 DA) est infligée au club de l'USC EL OUTAYA (ART N°49 des R/G jeunes)

USC EL OUTAYA (U19) 00 Point 00 But

US TOLGA (U19) 03 Points 03 Buts

=====OCCCCCCCC=====

AFFAIRE N° 84 / Rencontre «U19»

WAS BATNA- IRB BRHOUM

Journée du SAMEDI 23 MARS 2019

Rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe (U19) de l'IRB BERHOUM.

Attendu que l'équipe (U19) de l'IRB BERHOUM ne s'est pas présentée au lieu et horaire fixés de la rencontre

Par ces motifs le D.C. décide :

Match perdu par forfait à l'équipe (U19) de l'IRB BERHOUM et attribue le gain au WAS BATNA.

Une amende de trente mille dinars (30.000 DA) est infligée à l'équipe (U19) de l'IRB BERHOUM. (ART N° 52 des R/G)

WAS BATNA (U19) 03 Points 03 Buts

IRB BERHOUM (U19) 00 Point 00 But

=====OCCCCCCCC=====

AFFAIRE N° 85 / Rencontre «U19»

WA BATNA- CH KHENCHELA

Journée du SAMEDI 23 MARS 2019

Rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipes (U19) du WA BATNA.

Attendu que l'équipe (U19) du WA BATNA ne s'est pas présentée au lieu et horaire fixés de la rencontre

Par ces motifs le D.C. décide :

Match perdu par forfait à l'équipe (U19) du WA BATNA et attribue le gain au CH KHENCHELA.

Une amende de trente mille dinars (30.000 DA) est infligée à l'équipes (U19) du WA BATNA. (ART N° 52 des R/G)

WA BATNA (U19) 00 Point 00 But

CH KHENCHELA (U19) 03 Points 03 Buts

=====OCCCCCCCC=====

AFFAIRE N° 86 / Rencontres «U15 & U17»

OB MEDJANA- CRB R.E.AIOUNE

Journée du LUNDI 25 MARS 2019

Rencontre n'ont pas eu lieu suite à l'absence des équipes (U15 & U17) du CRB RAS EL AIOUNE

Attendu les équipes (U15 & U17) du CRB R.E.AIOUNE ne se sont pas présentées aux lieu et horaires fixés des rencontres

Par ces motifs le D.C. décide

Matches perdus par forfait aux équipes (U15 & U17) du CRB R.E.AIOUNE et attribue le gain à l'OB MEDJANA.

Une amende de trente mille dinars (30.000 DA) est infligée à chacune des catégories (U15 & U17) au club du CRB R.E.AIOUNE (ART N° 52 des R/G)

OB MEDJANA (U15&U17) 03 Points 03 Buts

CRB R.E.AIOUNE (U15&U17) 00 Point 00 But

=====OCCCCCCCC=====

AFFAIRE N° 87 / Rencontres «U14 & U15»

CRB O/DJELLEL- CRB KAIS

Journée du MARDI 26 MARS 2019

Rencontres n'ont pas eu lieu suite à l'absence des équipes (U14 & U15) du CRB KAIS

Attendu les équipes (U14 & U15) du CRB KAIS ne se sont pas présentées aux lieu et horaires fixés des rencontres

Par ces motifs le D.C. décide

Matches perdus par forfait aux équipes (U14 & U15) du CRB KAIS et attribue le gain au CRB O/DJELLEL.

Une amende de trente mille dinars (30.000 DA) est infligée à chacune des catégories (U14&U15) au club du CRB KAIS (ART N° 52 des R/G)

CRB O/DJELLEL (U14&U15) 03 Points 03 Buts

CRB KAIS (U14&U15) 00 Point 00 But

=====OCCCCCCCC=====

AFFAIRE N° 88 / Rencontre «U19»

SA BELAIBA- K BEN SROUR

Journée du VENDREDI 29 MARS 2019

Rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe (U19) du K BEN SROUR.

Attendu que l'arbitre signale que l'équipe (U19) du K B ENSROUR est arrivée après remise de la feuille de match

Attendu que l'équipe (U19) du K BENSROUR. s'est présentée tardivement au lieu de la rencontre

Par ces motifs le D.C. décide :

Rencontre remise à une date ultérieure

=====OCCCCCCCC=====

AFFAIRE N°89/ Rencontre «U15»

CRB RAS EL AIOUNE – CRB EL HAMADIA.

Journée du VENDREDI 29 MARS 2019

Rencontre n'a pas eu lieu suite à l'arrivée tardive de l'équipe (U15) du CRB EL HAMADIA.

* Vu, la feuille de match

* Vu, le rapport de l'officiel "Arbitre" présent.

* Vu, les pièces versées au dossier

Attendu que l'arbitre signale l'arrivée tardive de l'équipe (U15) du CRB EL HAMADIA.

Attendu que la rencontre suivante (U17) à eu lieu.

Par ces motifs le D.C décide :

Match perdu par pénalité à l'équipe à équipe (U15) du CRB EL HAMADIA et en attribue le gain au CRB R.E.AIOUNE.

CRB R.E.AIOUNE (U15) 03 Points 03 Buts

CRB EL HAMADIA (U15) 00 Point 00 But

=====OCCCCCCCC=====

AFFAIRE N° 90 / Rencontre «U19»

US AIN EL KHADRA- MC MSILA.

Journée du VENDREDI 29 MARS 2019

Partie arrêtée à la 17^{ème} mn de jeu suite à la sortie du soigneur de l'équipe (U19) de l'US AIN EL KHADRA

* Vu, la feuille de match

* Vu, le rapport de l'officiel "Arbitre" présent

* Vu, les pièces versées au dossier.

Attendu que l'arbitre signale la sortie du soigneur de l'équipe (U19) de l'US AIN EL KHADRA à la 17^{ème} mn de jeu.

Attendu que la rencontre ne peut reprendre en l'absence du staff médical.

Attendu que le club de l'US AIN EL KHADRA signale que le soigneur à eu une information de décès d'un membre de sa famille et il est sorti en urgence.

Par ces motifs le D.C décide :

Match perdu par pénalité à équipe (U19) de l'US AIN EL KHADRA et attribue le gain au MC MSILA.

Une amende de deux mille cinq cent dinars (2.500 DA) est infligée au club de l'US AIN KHADRA pour insuffisance organisationnelle (ART N° 39 des R/G)

US AIN EL KHADRA (U19) 00 Point 00 But
MC MSILA (U19) 03 Points 03 Buts
=====OOCCECCCEC=====

AFFAIRE N° 91 / Rencontre «U19»

CRB O/DJELLEL- IRB BRHOUM

Journée du VENDREDI 29 MARS 2019

Rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipes (U19) de l'IRB BERHOUM.

Attendu que de l'équipes (U19) de l'IRB BERHOUM ne s'est pas présentée au lieu et horaire fixés de la rencontre

Par ces motifs le D.C. décide :

Matchs perdu par forfait à l'équipe (U19) de l'IRB BERHOUM et attribue le gain au CRB O/DJELLEL.

Une amende de trente mille dinars (30.000 DA) est infligée à l'équipes (U19) de l'IRB BERHOUM. (ART N° 52 des R/G)

CRB O/DJELLEL (U19) 03 Points 03 Buts
IRB BERHOUM (U19) 00 Point 00 But
=====OOCCECCCEC=====

AFFAIRE N° 92 / Rencontre «U19»

ES BOUAKAL - CRB AIN DJASSER

Journée du VENDREDI 29 MARS 2019

Rencontre n'a pas eu lieu suite au nombre de joueurs de l'équipe U19 présenté par le club du CRB AIN DJASSER.

* Vu, la feuille de match

* Vu, le rapport de l'officiel "Arbitre" présent.

Attendu que l'équipe U19 du CRB AIN DJASSER s'est présentée sur le terrain avec un effectif de dix (10) joueurs

Par ces motifs le D.C. décide

Match perdu par pénalité à l'équipe U19 du CRB AIN DJASSER et attribue le gain à l'ES BOUAKAL.

Une amende de cinq mille dinars (5.000 DA) est infligée au club du CRB AIN DJASSER (ART N°49 des R/G jeunes)

ES BOUAKA (U19) 03 Points 03 Buts
CRB AIN DJASSER (U19) 00 Point 00 But
=====OOCCECCCEC=====

AFFAIRE N° 93 / Rencontre «U19»

M RAS EL MIAAD - US DOUCEN

Journée du SAMEDI 30 MARS 2019

Rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipes (U19) de l'US DOUCEN.

Attendu que l'équipe (U19) de l'US DOUCEN ne s'est pas présentée au lieu et horaire fixés de la rencontre

Par ces motifs le D.C. décide :

Match perdu par forfait à l'équipe (U19) de l'US DOUCEN et attribue le gain au M RAS EL MIAAD.

Une amende de trente mille dinars (30.000 DA) est infligée à l'équipe (U19) de l'US DOUCEN (ART N° 52 des R/G)

M RAS EL MIAAD (U19) 03 Points 03 Buts
US DOUCEN (U19) 00 Point 00 But
=====OOCCECCCEC=====

AFFAIRE N° 94 / Rencontre «U19»

TRB ARRIS- AB CHEMORA

Journée du SAMEDI 30 MARS 2019

Rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe (U19) de l'AB CHEMORA.

Attendu que l'équipe (U19) de l'AB CHEMORA ne s'est pas présentée au lieu et horaire fixés de la c rencontre

Par ces motifs le D.C. décide :

Match perdu par forfait à l'équipe (U19) de l'AB CHEMORA et attribue le gain au TRB ARRIS.

Une amende de trente mille dinars (30.000 DA) est infligée à l'équipes (U19) de l'AB CHEMORA. (ART N° 52 des R/G)

TRB ARRIS (U19) 03 Points 03 Buts
AB CHEMORA (U19) 00 Point 00 But
=====OOCCECCCEC=====

AFFAIRE N° 95 / Rencontre «U19»

IRB BERHOUM – NRC BOUDJELBANA

Journée du SAMEDI 06 AVRIL 2019

Rencontre n'a pas eu lieu suite au nombre de joueurs de l'équipe U19 présenté par le club du NRC BOUDJELBANA.

* Vu, la feuille de match

* Vu, le rapport de l'officiel "Arbitre" présent.

Attendu que l'équipe U19 du NRC BOUDJELBANA s'est présentée sur le terrain avec un effectif de huit (08) joueurs

Par ces motifs le D.C. décide

Match perdu par pénalité à l'équipe U19 du NRC BOUDJELBANA et attribue le gain à l'IRB BERHOUM.

Une amende de cinq mille dinars (5.000 DA) est infligée au club du NRC BOUDJELBANA (ART N°49 des R/G jeunes)

IRB BERHOUMA (U19) 03 Points 03 Buts
NRC BOUDJELBANA (U19) 00 Point 00 But
=====OOCCECCCEC=====

03/ Programmation des rencontres du championnat seniors de la division régionale1.

- 29^{ème} Journée des MERCREDI 10/04/2019

(Voir programmations en annexe)

04/ Programmation des rencontres du championnat seniors de la division régionale 2 (groupes A & B)

- 29^{ème} Journée du SAMEDI 13/04/2019

(Voir programmations en annexe)

05/ Programmation des rencontres retard des championnats de jeunes (U14 & U15) Niveau 01

- Journée du 12 et 13/04/2019

(Voir programmations en annexe)

06/ Programmation des rencontres Retard des championnats de jeunes (U15-U17 & U19) Niveau 01 & 02 G; 01 à 05

- Journée du 12 et 13/04/2019

(Voir programmations en annexe)

07/ Divers

- Publication résultats rencontres 26^{ème} journée championnats seniors (R1 et R2 A & B)

**L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE
LA SEANCE EST LEVEE A 20H00**

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE.

A. AZIZI

A. MAHMOUD.

PROGRAMMATION 29^{ème} JOURNEE CHAMPIONNATS SENIORS

DIVISION REGIONALE I

29^{ème} JOURNEE DU MERCREDI 10 AVRIL 2019

N°	LIEUX des RENCONTRES	RENCONTRES	HORAIRES	OBSERVATIONS
01	OPOW MSILA	OM ARBZ	14H 00	
02	BATNA/STADE SEFFOUHI	RUDSB JSS	14H 00	
03	OPOW TOLGA	UST MCM	14H 00	
04	EL HAMMADIA	CRBEH MBS	14H 00	
05	DOUCEN	USD ABB	14H 00	
06	BARIKA	MBB NRBOD	14H 00	
07	MEDJANA	OBM CRBAD	14H 00	
08	TAZOUGUERT	NRBT NRBA	14H 00	

=====0000000000000=====

DIVISION REGIONALE II G A & B

GRUPE / 01

29^{ème} JOURNEE DU SAMEDI 13 AVRIL 2019

N°	LIEUX des RENCONTRES	RENCONTRES	HORAIRES	OBSERVATIONS
02	OPOW TOLGA	WRF ABC	14H 00	
04	MAGRA	SAB SOL	14H 00	
08	BATNA STADE CHAOUI	WACZ USAK	14H 00	
03	OPOW RAS EL OUED	ROC NRBBK	11H 00	
05	BISKRA SATDE MENNANI	USCEO NRHAT	14H 00	
06	AIN LAHDJEL	WRBC ABBA	14H 00	
07	ARRIS	TRBA URBB	14H 00	
01	KHENCHELA	CHK NRBS	Annulée	

=====0000000000000=====

GRUPE / 02

29^{ème} JOURNEE DU SAMEDI 13 AVRIL 2019

N°	LIEUX des RENCONTRES	RENCONTRES	HORAIRES	OBSERVATIONS
01	GHILASSA	ESBG USHD	14H 00	
02	BOUSAADA	KBS ABSK	14H 00	
03	OPOW RAS EL OUED	IRBK MRM	14H 00	
04	NGAOUS	CRBN CRBG	14H 00	
05	BOUCHAGROUNE	CRBB ESPF	14H 00	
06	OPOW AIN TOUTA	JSMAT ESSAH	14H 00	
07	MENAA	IRBM IREA	14H 00	
08	RAS EL AIOUNE	CRBR ESMB	14H 00	

HOMOLOGATION DES RESULTATS SAISON 2018/2019

25 ^{ème} JOURNEE du 23/03/2019			GRUPE 01			GRUPE 02		
RENCONTRES	RENCONTRES	Résultats	25 ^{ème} JOURNEE du 22/03/2019			25 ^{ème} JOURNEE du 22/03/2019		
RENCONTRES	Résultats		RENCONTRES	Résultats		RENCONTRES	Résultats	
OM UST	03 - 02		ABBA CHK	00 - 00		CRBB CRBN	00 - 00	
CRBAD USD	02 - 02		USAK SAE	00 - 00		MRM IRBM	00 - 00	
ARBZ OBM	01 - 04		ABC ROC	00 - 00		ESSAH CRBG	00 - 00	
NRBA MCM	02 - 00		NRHAT WRBC	00 - 00		IREA CRBR	00 - 00	
JSS CRBEH	04 - 00		USCEO TRBA	00 - 00		USHD JSMAT	00 - 00	
NRBOD NRBT	00 - 01		NRBBK URBB	00 - 00		ABSK ESBG	00 - 00	
ABB RUDSB	03 - 01		SOL WRF	00 - 00		ESPF IRBK	00 - 00	
MBS MBB	01 - 02		NRBS WACZ	00 - 00		ESMB KBS	00 - 00	

Programmation des Rencontres des Championnats «JEUNES»

DIVISIONS LFP 1 & 2 et DNA (U14 & U15)

U14 - U15 LFP 1 & 2 DNA 18^{ème} JOURNEE VENDREDI 12 AVRIL 2019

03	KAIS	CRBK	CABBA	U14: 09H30	U15: 11H00
01	BATNA S/SEFFOUHI	CAB	ABS	U14: 09H30	U15: 11H00
02	KHENCHELA S/ HAMMAM.A	USMK	WRM	U14: 09H30	U15: 11H00
04	RAS EL AIOUNE	ABM	NCM	U14: 09H30	U15: 11H00
05	OULED DJELLEL Décalées au MARDI 16/04/2019	CRBOD	USB	U14: 14H30	U15: 16H00

PROGRAMMATION DES RENCONTRES RETARD

DIVISIONS INTER LIGUES & REGIONALE (Niveau 02)

U15-U17 NIVEAU 01 VENDREDI 12/04/2019

16 ^{ème}	BARIKA	ABB	IRBB	U15:09H30	U17: 11H00
16 ^{ème}	BARIKA	MBB	NRCB	U15:14H00	U17: 15H30

=====00000000000000=====

DIVISIONS INTER LIGUES & REGIONALE (Niveau 02)

U15-U17 NIVEAU 02 / SAMEDI 13/04/2019

16 ^{ème}	KHENCHELA S/HAMAM	CHK	WAB	U15:09H30	U17: 11H00
-------------------	-------------------	-----	-----	-----------	------------

U19 NIVEAU 02 / VENDREDI 12/04/2019

16 ^{ème}	ZOUI	ARBZ	ABC	U19:10H30
-------------------	------	------	-----	-----------

U19 NIVEAU 04 / VENDREDI 12/04/2019

16 ^{ème}	BELAIBA	SAB	KBS	U19:10H30
-------------------	---------	-----	-----	-----------

DIVISIONS LFP 1 & 2 et DNA (U14 & U15)

U14-U15

VENDREDI 19/04/2019

15 ^{ème}	BISKRA S/ MENNANI	USB	WRM	U14: 09H00	U15: 10H30
-------------------	-------------------	-----	-----	------------	------------